

M. Barnett: C'est inévitable. Quand on dit des choses que l'honorable député de Lethbridge n'approuve pas et dont il ne connaît probablement rien, il dit toujours qu'on fait de la sale politique.

M. Blackmore: Vous n'en connaissez absolument rien.

M. Winch: Lorsque vous parlez de sale politique, me direz-vous ce dont sont actuellement saisis les tribunaux de la Colombie-Britannique?

M. le président suppléant (M. Rea): A l'ordre.

M. Barnett: J'essaye simplement de me souvenir où j'en étais. Je disais que cette question était de la plus haute importance. Afin donc de préciser ce que j'ai à l'esprit, je rappelle que je tâchais de bien expliquer que malgré ce qu'on a pu dire, la CCF n'est pas opposée à la mise en valeur de la partie nord-est de notre province, mais simplement à la méthode qu'entend employer l'administration actuelle.

M. Hahn: Trouvez l'argent et nous le ferons peut-être autrement.

M. Barnett: En supposant donc que le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique tient vraiment à mettre en valeur cette région, tout comme la CCF...

M. Hahn: Vous n'en savez rien.

M. Barnett: ... j'en viens au point sur lequel je voulais m'arrêter.

M. Patterson: Est-ce qu'il y a du poisson là-bas?

M. Barnett: Il sera peut-être bon de décider que le temps est venu de réaliser les rêves d'avenir qu'ont déjà exprimés devant moi certains vieux citoyens de Prince-George. Plutôt que de chercher à transporter de l'énergie électrique sur de longues distances,—tâche difficile,—il serait peut-être bon de se demander s'il ne vaudrait pas mieux grouper toutes nos industries et notre population un peu plus près des sources de l'énergie.

M. Beech: Qu'est-ce que cela a à voir avec la pêche?

M. Barnett: J'entends par là que si des études techniques montrent que la mise en valeur envisagée de la rivière de la Paix et de ses tributaires est faisable, qu'elle est dans l'intérêt de la province et qu'elle peut se faire sans gêner outre mesure les intérêts d'une province voisine, il vaudrait peut-être alors mieux s'y employer très sérieusement afin, tout au moins, de remettre à plus tard le jour où nous aurons à choisir entre la pêche ou l'énergie en ce qui concerne le bassin du Fraser.

[M. Blackmore.]

Je formule cette proposition au comité afin que le ministre actuel des Pêcheries, qui, comme je le disais au début de mes remarques, vient de l'autre extrémité du pays, n'oublie pas certaines choses qui se passent en Colombie-Britannique ni certaines des opinions qui ont été exprimées. J'espère sincèrement que lorsque les députés qui siègent de l'autre côté de la Chambre prendront part à la discussion, ils feront profiter le ministre de leurs conseils.

M. Hahn: Ne vous inquiétez pas. Nous sommes en mesure de nous occuper de nos propres affaires.

M. Barnett: Pour revenir plus directement à la pêche, j'estime qu'une déclaration claire et nette du ministre et qu'un exposé des vues du gouvernement qu'il représente sur la préservation ou sur le sort de la grande industrie du saumon de la Colombie-Britannique, seraient, au stade où nous en sommes, de la plus haute importance. Nous espérons tous que nos savants pourront trouver moyen de résoudre certains de ces problèmes compliqués et je suis disposé à préconiser l'affectation d'une part beaucoup plus grande de nos ressources aux recherches scientifiques techniques sur ces questions. Néanmoins, j'estime que, en attendant qu'on ait satisfait à ces conditions, il faudrait nous dire si l'on poursuivra les recherches sur l'avenir de notre industrie du saumon dans les principaux cours d'eau de la province.

En même temps, monsieur le président, dans cette discussion sur l'avenir de l'industrie du saumon en tant qu'elle se rattache aux ressources réelles et potentielles du bassin du Fraser, nous ne devons pas négliger les mesures qu'il nous est possible de prendre pour étendre cette industrie par l'aménagement,—si je puis employer ce mot,—approprié de certains des nombreux autres cours d'eau où l'on trouve du saumon le long du littoral de la Colombie-Britannique. J'ai lu certains des rapports sur la destruction de nos ressources potentielles de saumon à la suite d'inondations soudaines dans nos cours d'eau le long du littoral et j'en ai parlé à la Chambre. Je me suis entretenu avec des gens qui habitent la région et y travaillent. Ils m'ont expliqué comment se forment les obstructions. Comme ces cours d'eau sont en grande partie laissés à l'abandon et comme on n'a pas pris les précautions nécessaires pour régler le courant et empêcher la formation d'embâcles de billes, une grande partie de ce qui pourrait constituer les futures remontées de saumons est perdue soit parce que les œufs de saumon se trouvent emportés par le courant soit, en d'autres circonstances ou conditions atmosphériques, parce